Image not found or type unknown

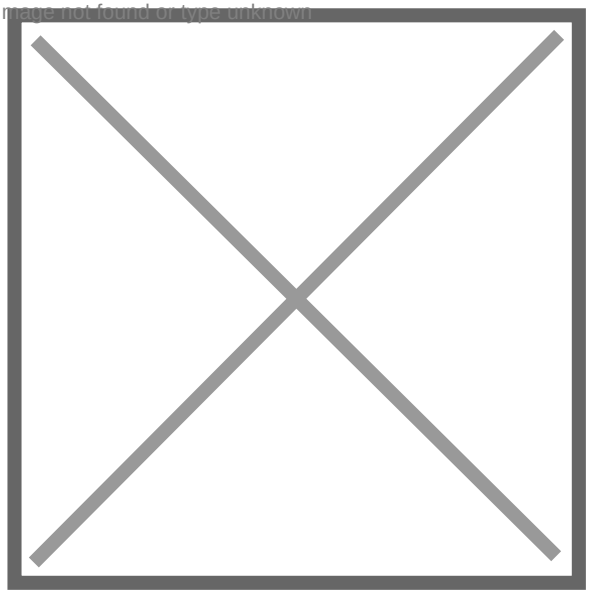

Expulsion locative après remboursement de ma dette locative

Par **PAPILLON70_old**, le **15/06/2007** à **14:37**

Le préfet a accordé l'aide de la force publique pour nous expulser pour le 16 Août 2007 sachant que j'ai règlé ma dette locative .
je vis seule avec mes deux enfants (11ans et 7ans) sans aucune pension alimentaire, j'ai fait des démarches auprès de la CAF afin de récupérer les sommes dûes.
J'occupe mon appartement depuis 11ans, c'est une société d'HLM (LA SABLIERE) qui gère ma résidence. Suite à la séparation avec mon conjoint, j'ai eu beaucoup de difficultés, à cette époque je ne travaillais pas.
Depuis j'ai retrouvé une activité professionnelle, j'ai passé un concours de la fonction publique à présent je suis fonctionnaire de l'éducation nationale.
Les rdv avec l'assistante sociale, j'en ai eu plusieurs hélas on a mis en place une procédure de remboursement.
J'attends votre réponse afin d'appeler mon bailleur ainsi que la préfecture.
Cetaines personnes m'ont dis qu'on recevais une lettre du tribunal mais à ce jour, je n'ai rien reçu.
Je ne sais pas quoi faire.
Merci de votre aide.

Par **Jurigaby**, le **15/06/2007** à **14:51**

Bonjour.

Vous désirez quoi au juste?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés